



LIGUE DE BILLARD CENTRE-VAL DE LOIRE  
19, Allée Jehan de Meung  
45400 FLEURY LES AUBRAIS  
Mobile : 07 84 91 57 35  
Téléphone : 02 38 83 05 62      mail : [sp.lbc15@orange.fr](mailto:sp.lbc15@orange.fr)

Fleury les Aubrais, le 25 mai 2020

Mesdames, Messieurs les président(e)s de clubs,  
Mesdames, Messieurs les licencié(e)s,

J'espère que le confinement ne vous a pas trop éprouvé et que vous êtes tous en bonne santé. Le virus est toujours là et la majorité d'entre nous faisant parti des personnes à risques, nous devons rester très prudent. Respectons les consignes et les gestes barrières !

Voilà maintenant plus de deux mois que nos salles de billard sont fermées. Le déconfinement a commencé et nous n'avons toujours pas d'informations concernant la date de reprise d'activité de nos clubs. Aujourd'hui vous avez tous reçu un mail de la FFB concernant les mesures sanitaires à appliquer pour la réouverture des salles, mais il faut impérativement attendre les décisions gouvernementales, préfectorales et municipales pour ce qui concerne la date de réouverture.

Que cela ne nous empêche pas d'anticiper.

Le jour J, nos licenciés seront très nombreux à vouloir se retrouver autour du tapis vert (ou bleu désormais !) et il faudra être capable d'appliquer immédiatement les recommandations fédérales. Dirigeants de clubs, diffusez largement ces recommandations à vos licenciés pour qu'ils soient tous en mesure de les appliquer.

En complément des plaquettes envoyées par la FFB, M Eric Leroux, président du Billard Club de Joué Les Tours m'a fait parvenir une documentation sur un distributeur de gel hydro alcoolique et des plaquettes d'information sur les gestes barrières. Je vous les fais parvenir en pièces jointes ainsi que les coordonnées du fabricant.

Mais avec cette crise sanitaire, la reprise d'activité dans les clubs n'est pas notre seule interrogation.

Beaucoup de dirigeants de clubs m'ont questionné sur la tenue des assemblées électorales. Celles-ci devront avoir lieu avant le 31 décembre 2020. Le report des Jeux Olympiques n'a aucune incidence sur les dispositions statutaires de nos associations.

La LBCVL quant à elle va reporter son assemblée générale ordinaire au 12 septembre, la date de l'assemblée électorale sera fixée lors de cette AG.

En concertation avec les membres du comité directeur de la ligue, je vais programmer une réunion par visioconférence début juin pour voter les comptes et le budget prévisionnel afin de les proposer à l'adoption à notre assemblée générale de septembre. Vous recevrez tous les documents dans le courant de l'été. Je vous demande donc d'être vigilant et de consulter votre boîte mail pendant cette période.

Pour finir, la FFB a informé les clubs que les licences avenir et découvertes prises en mars 2020 bénéficieront du même tarif pour la saison 2021. Plusieurs ligues souhaiteraient que cette mesure soit également appliquée pour les licences prises en janvier et février. Le sujet devrait être abordé à l'AG FFB par visioconférence du 12 juin.

Les commissions sportives fédérales toutes disciplines confondues ont décidé de procéder aux remboursements des droits d'inscriptions des compétitions par équipes de clubs D3 D4 D5 et DN3. Dès réception du virement de la FFB, le trésorier de la LBCVL procédera aux virements vers les clubs.

Pour les équipes D1 D2 DN1 et DN2, les inscriptions sont reportées pour la saison 2020-2021.

Je suis à votre disposition pour toutes questions.

Je vous renouvelle mes conseils de prudence. Restez autant que possible chez vous, c'est encore la meilleure solution. En espérant vous voir tous en septembre, en respect avec les gestes barrières,

Cordialement,

Sylvie PEYRAMAURE  
Présidente de la LBCVL.



# MINISTÈRE DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## STRATÉGIE NATIONALE DE DÉCONFINEMENT REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

PÉRIODE DU 2 AU 22 JUIN 2020

### ACTIVITÉ SPORTIVE

## BILLARD

FICHE ÉLABORÉE EN COLLABORATION  
AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BILLARD

**Avertissement :** toutes les activités présentées dans cette « fiche fédération » doivent se pratiquer dans le respect des directives gouvernementales rappelées dans la « fiche de recommandations générales » figurant en introduction de ce guide. Ces deux fiches sont indissociables et leur lecture successive absolument nécessaire.

### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Pratique libre
- Ecole de billard

### LES PUBLICS CONCERNÉS :

- Tous les publics sont concernés par la reprise de l'activité billard pour les salles autorisées à ouvrir (zones verte)

### LIEUX DE PRATIQUE ENVISAGÉS :

- Les lieux de pratique envisagés sont tous les lieux autorisés en fonction des directives gouvernementales et des autorisations territoriales. La pratique est autorisée en intérieur à partir du 2 juin (zone verte) avec respect de la doctrine sanitaire nationale (gestes barrières, espacement de 2 mètres au moins entre chaque pratiquant(e) et à tout moment de l'activité).
- Sont ainsi concernés :
  - Les clubs associatifs municipaux (sous réserve de l'autorisation de réouverture par la ville ou l'EPCI)
  - Les clubs associatifs privés (locaux privés non commerciaux)
  - Les clubs en structures commerciales (sous réserve de réouverture des bars et cafés : zone verte/zone orange)

### LES AMÉNAGEMENTS IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE :

#### Accès aux clubs

- Recourir à un système de réservation à distance pour la mise en place de créneaux accessibles à un nombre limité de pratiquants
- Limiter à 10 le nombre de personnes présentes en même temps dans l'aire de jeu
- Limiter à 2 personnes (pratiquants) par table de billard installée dans le club, dans la limite de 10 au total
- Faire respecter le port obligatoire du masque en tout point du lieu couvert qu'est la salle de billard.

## ACTIVITÉ SPORTIVE

# BILLARD

### A l'accueil

- Nos clubs sont aussi des lieux de vie, de convivialité, de partage intergénérationnel, des lieux qui favorisent la cohésion sociale. L'espace de convivialité pourra rouvrir dans le respect des protocoles applicables à la fréquentation des restaurants et des bars. Ceux-ci qui devront s'appliquer et être clairement affichés
- Mettre à disposition une solution hydro alcoolique à l'entrée
- Vérifier la présence de savon et de serviettes jetables (papier) dans les toilettes
- Mettre en œuvre des mesures de signalisation des espaces et de signalisation des distances à respecter dans les locaux
- Afficher des numéros d'urgence et la conduite à tenir en cas de symptômes
- Faire respecter les règles de distanciation sociale (au moins 2 mètres entre les personnes)

### Aire de jeu

- Interdire la mise à disposition de matériel de pratique (queue de billard, gant, craie, ...) par le club, les joueurs ou les éducateurs
- Respecter les règles de distanciation entre pratiquants (2 m minimum à tout moment)
- Ne pas stationner durablement sur le lieu de pratique
- Interdire tout regroupement
- Désinfecter deux fois par jour les bandes des billards

### Comportement du pratiquant

- Se laver les mains avant chaque partie
- Utiliser son matériel personnel (queue, gant, craie, ...)
- Se saluer par un mouvement de la tête ou de la main, sans contact
- Tirer à la bande consécutivement pour savoir qui va commencer ou utiliser une autre méthode ne contredisant pas le principe de distanciation
- Attendre que l'adversaire soit assis pour jouer
- Limiter à un seul joueur l'utilisation du compteur de points
- Limiter à l'autre joueur la manipulation des billes, quilles, racks, ... préalablement désinfectés
- Se laver les mains après chaque partie

### Ecole de billard

- Limiter à 1 accompagnateur l'accès à l'accueil du club pour les pratiquants mineurs ;
- Limiter à 10 personnes la présence simultanée des pratiquants et des encadrants ;
- Respecter la distanciation sociale (au moins 2 mètres) entre les pratiquants, et entre les pratiquants et les encadrants pendant les explications et les consignes : Aucun contact physique pratiquant/encadrant pour aider à la correction d'une posture ou d'un mouvement ;

## ACTIVITÉ SPORTIVE

## BILLARD

- Limiter à 2 le nombre de pratiquants par table de billard ;
- Imposer aux encadrants l'utilisation de leur propre matériel pour les démonstrations.

**LE RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ PAR ÉTAPES PAR LA FÉDÉRATION :**

**La fédération propose des scénarii de reprise de ses activités, selon un principe de progressivité, par étapes et à ce stade, sans précision de chronologie. Ces scénarii pourront être soumis à l'autorisation préalable des autorités locales en fonction de l'évolution des consignes sanitaires définies par le Gouvernement.**

**Etape 2 :** Reprise des compétitions officielles

Dans le respect de ces données générales, des précisions complémentaires relevant de la responsabilité fédérale peuvent être disponibles sur le site internet de la fédération : [ffbillard.com](http://ffbillard.com)

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la Fédération française de billard recommande des mesures de sécurité sanitaire strictes, adaptées à la pratique de ses disciplines dans le cadre de la reprise progressive des activités autorisées.

## 1. ACCÈS AU CLUB



Les clubs situés en zone verte sont réouverts.  
Les clubs situés en zone orange restent fermés.

## 2. À L'ACCUEIL



Ne pas se présenter au club plus de 5 minutes avant le créneau horaire réservé.



Le port du masque est obligatoire en tout point du lieu couvert qu'est la salle de billard.



Les joueurs doivent se présenter avec leur propre matériel : queue de billard, craie, gant, bouteille d'eau, etc.

## 3. DANS L'AIRE DE JEU



Nettoyer le billard, la chaise et les éléments proches (table, compteur, etc.) avec un produit désinfectant-détergent et serviettes en papier (mis à disposition par le club), avant de jouer et avant de quitter l'aire de jeu.



Tirer à la bande consécutivement pour savoir qui va commencer ou utiliser une autre méthode ne contredisant pas le principe de distanciation.

## 4. L'ÉCOLE DE BILLARD



1 seul accompagnateur est autorisé à accéder à l'accueil du club pour les pratiquants mineurs. Il n'assiste pas à la séance.



2 personnes au maximum par table de billard dans la limite de 10 personnes présentes dans l'aire de jeu, encadrants inclus.



Les encadrants doivent utiliser leur propre matériel pour les démonstrations (queue, craie, etc.).



Les joueurs réservent leur créneau, via un système de réservation à distance mis en place par le club.



Les réservations s'effectuent selon 2 personnes au maximum par table de billard dans la limite de 10 personnes présentes dans l'aire de jeu.



Les personnes entrant doivent se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



Respecter les mesures de distanciation signalées dans le club, soit 2 mètres entre chaque personne et chaque vêtement déposé.



L'espace de convivialité est accessible, toujours dans le strict respect des mesures de sécurité sanitaire.



Se saluer par un mouvement de la tête ou de la main, sans contact.



1,2,3,... Limiter à un seul joueur l'utilisation du compteur de points.



Attendre que l'adversaire soit assis pour jouer à son tour.



Limiter à un joueur la manipulation des billes, quilles, racks, etc. préalablement désinfectés.

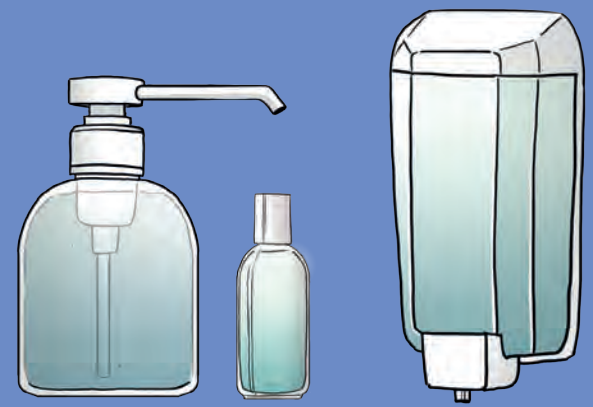


Se laver les mains après chaque match.



La distanciation d'au moins deux mètres doit être respectée entre les pratiquants, et entre les pratiquants et les encadrants pendant les explications et les consignes. Aucun contact physique pratiquant/encadrant, ne doit être effectué, pour aider à la correction d'une posture ou d'un mouvement.

# Hygiène des mains



## par friction hydroalcoolique



**1** Déposer le produit dans le creux de la main



**2** Frotter largement paume contre paume



**3** Frotter l'un après l'autre le dos de chaque main



**4** Frotter entre les doigts



**5** Frotter le dos des doigts contre la paume de l'autre main



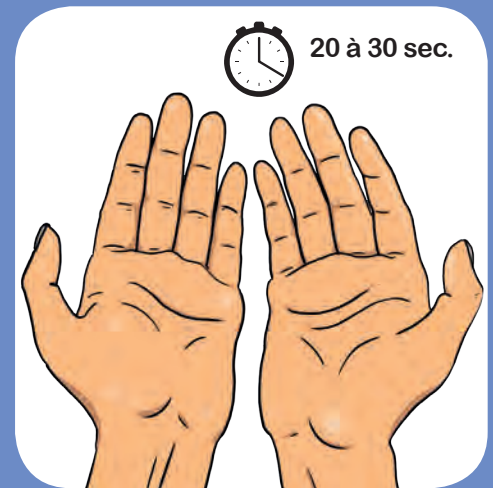
**6** Sans oublier les pouces



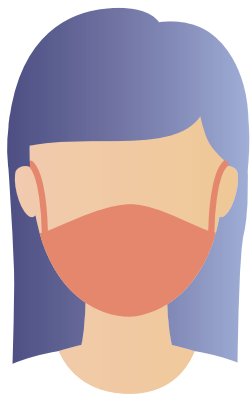
**7** Insister sur le bout des doigts et les ongles pour chaque main



**8** Terminer par les poignets



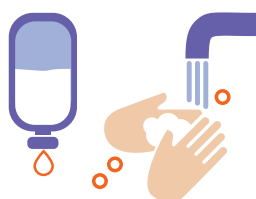
**9** Frotter jusqu'au séchage complet des mains. Ne pas rincer, ni essuyer



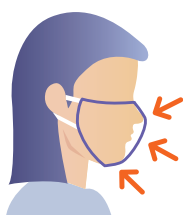
# MASQUE EN TISSU

## Adoptons les bons gestes

Porter un masque en tissu ne suffit pas si les gestes d'hygiène ne sont pas respectés !



**1. Lavez-vous les mains** avec du savon ou réalisez une friction hydroalcoolique avant de mettre le masque.



**2. Positionnez correctement** le masque en tissu : **il doit couvrir le nez, la bouche et le menton.**



**3. Ne touchez plus le masque avec les mains.** Si vous le touchez par accident, lavez-vous les mains.



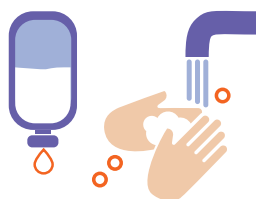
**4. Ne mettez pas votre masque en position d'attente** sur le menton, le cou ou le front pour éviter de contaminer l'intérieur du masque.



**5. Retirez le masque** en saisissant par l'arrière les lanières ou les élastiques **sans toucher la partie avant du masque.**



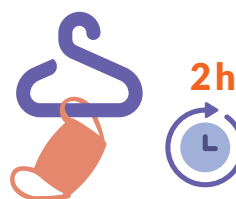
**6. Si vous devez transporter votre masque** avant de le laver, **mettez-le dans un sac plastique.**



**7. Lavez-vous les mains** avec du savon ou réalisez une friction hydroalcoolique après avoir retiré le masque.



**8. Lavez le masque** en respectant les indications du fabricant (lavage, séchage, nombre d'utilisations...). Dans tous les cas, lavez-le à 60 °C avec la lessive habituelle, idéalement en machine.



**9. Mettez votre masque à sécher immédiatement après le lavage** et faites en sorte qu'il soit sec dans les 2 heures. Privilégiez le sèche-linge.

## ATTENTION !

- **Ne dépassez pas le nombre de lavages préconisé par le fabricant.**

NB : Un masque en tissu peut également s'intituler : masque à usage non sanitaire, masque barrière, masque alternatif, masque grand public.





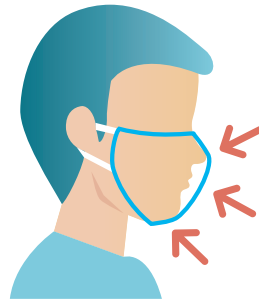
# MASQUE CHIRURGICAL

## Adoptons les bons gestes

Porter un masque chirurgical ne suffit pas  
si les gestes d'hygiène ne sont pas respectés !



**1. Lavez-vous les mains**  
avec du savon ou réalisez  
une friction hydroalcoolique  
avant de mettre le masque.



**2. Positionnez correctement**  
le masque : **il doit couvrir le nez,  
la bouche, le menton.**  
Puis ajustez le masque en **pinçant**  
**la barrette sur le nez.**



**3. Ne touchez plus le devant**  
**du masque avec les mains.**  
Si vous le touchez par accident,  
lavez-vous les mains.



**4. Ne mettez pas**  
**votre masque en position**  
**d'attente** sur le menton,  
le cou ou le front  
pour éviter de contaminer  
l'intérieur du masque.



**5. Retirez le masque**  
en saisissant par l'arrière  
les lanières ou les élastiques  
**sans toucher la partie**  
**avant du masque.**



**6. Jetez le masque**  
**après chaque utilisation**  
**ou dès qu'il est mouillé**  
**ou souillé** dans une poubelle  
munie d'un sac en plastique.



**7. Lavez-vous les mains**  
avec du savon  
ou réalisez une friction  
hydroalcoolique  
après avoir jeté le masque.